

FORMATION ELEC-RBH

RECYCLAGE DU PERSONNEL ELECTRICIEN HABILITE

Objectifs :

Permettre aux stagiaires d'exécuter en sécurité des interventions d'ordre électrique ou au voisinage d'équipements électriques.

Pouvoir faire une analyse de risques avant ce type d'intervention, de connaître et de mettre en application les règles de sécurité à respecter telles que définies dans la Norme NF C 18.510.

Prérequis des participants :

Est concerné par cette formation, le personnel électricien déjà titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité, effectuant des travaux ou interventions sur des équipements basse tension et/ou haute tension.

Nous vous remercions de présenter au formateur, les titres d'habilitation en début de stage.

Formation :

La formation sera menée par un ingénieur maintenance ayant à son acquis une longue expérience professionnelle dans le domaine industriel et de la sécurité.

Celle-ci comporte une partie théorique de 1 jour, et de 0,5 jour de mise en application pratique sur le site de l'employeur.

A la fin de la session théorique, une validation écrite sera effectuée.

A l'issue de l'application pratique, un avis d'habilitation sera remis au chef d'établissement.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés suivis d'échanges à l'aide d'une présentation informatique
- Retours d'expériences
- Exercices de réflexion sur les notions abordées
- Partage d'exemples propres à l'entreprise
- Application de la méthodologie aux activités de l'entreprise (Mise en pratique individuelle)
- Tour de table et commentaire par les participants sur le déroulement de la formation
- Complément d'un questionnaire d'évaluation par les participants

Pour le bon déroulement de cette formation, nous préconisons de respecter un effectif maximal de 12 personnes en salle pour la théorie, et de 6 personnes pour les travaux pratiques (TP de 0,5 jour).